



Rapport de rétrospective

Mairie de Chef Boutonne

Rapport synthétique de la rétrospective 2016 (2011 à 2015)

Sommaire

1 - LES DONNEES GENERALES ET LE RESULTAT

- 1.1 - Les grandes masses financières
- 1.2 - Fonds de roulement et résultat des exercices
- 1.3 - L'endettement

2 - LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

- 2.1 - Les épargnes
- 2.2 - Effet de ciseau
- 2.3 - Dynamisme des recettes et dépenses de fonctionnement

3 - LE NIVEAU DE L'ENDETTEMENT

- 3.1 - Encours de dette et annuité
- 3.2 - Ratio de désendettement

4 - LA FISCALITE DIRECTE

- 4.1 - Les taux et les produits fiscaux

5 - LES DEPENSES

- 5.1 - Les dépenses de fonctionnement

6 - LES RECETTES

- 6.1 - Les recettes de fonctionnement

7- LES RATIOS

1 - LES DONNEES GENERALES ET LE RESULTAT

1.1 - Les grandes masses financières

	2011	2012	2013	2014	2015
Recettes de fonctionnement	1 915 351	1 892 871	2 019 192	2 040 884	2 058 988
Dépenses de fonctionnement	1 470 004	1 467 620	1 563 839	1 514 371	1 510 781
Recettes d'investissement	399 990	946 543	356 116	140 335	291 978
Dépenses d'investissement	1 309 947	519 315	972 460	398 077	1 201 032

1.2 - Fonds de roulement et résultat des exercices

	2011	2012	2013	2014	2015
Fonds de roulement en début d'exercice	567 991	103 381	955 860	794 868	1 063 640
Résultat de l'exercice	-464 610	852 480	-160 992	268 772	-360 847
Fonds de roulement en fin d'exercice	103 381	955 861	794 869	1 063 640	702 793

1.3 - L'endettement

	2011	2012	2013	2014	2015
Encours au 1er janvier	1 727 316	1 669 119	1 661 960	1 693 005	1 534 690
Ratio de désendettement	3,8 ans	3,8 ans	3,7 ans	3,3 ans	2,6 ans
Emprunt	100 000	100 000	185 000	9 133	0

2 - LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

2.1 - Les épargnes

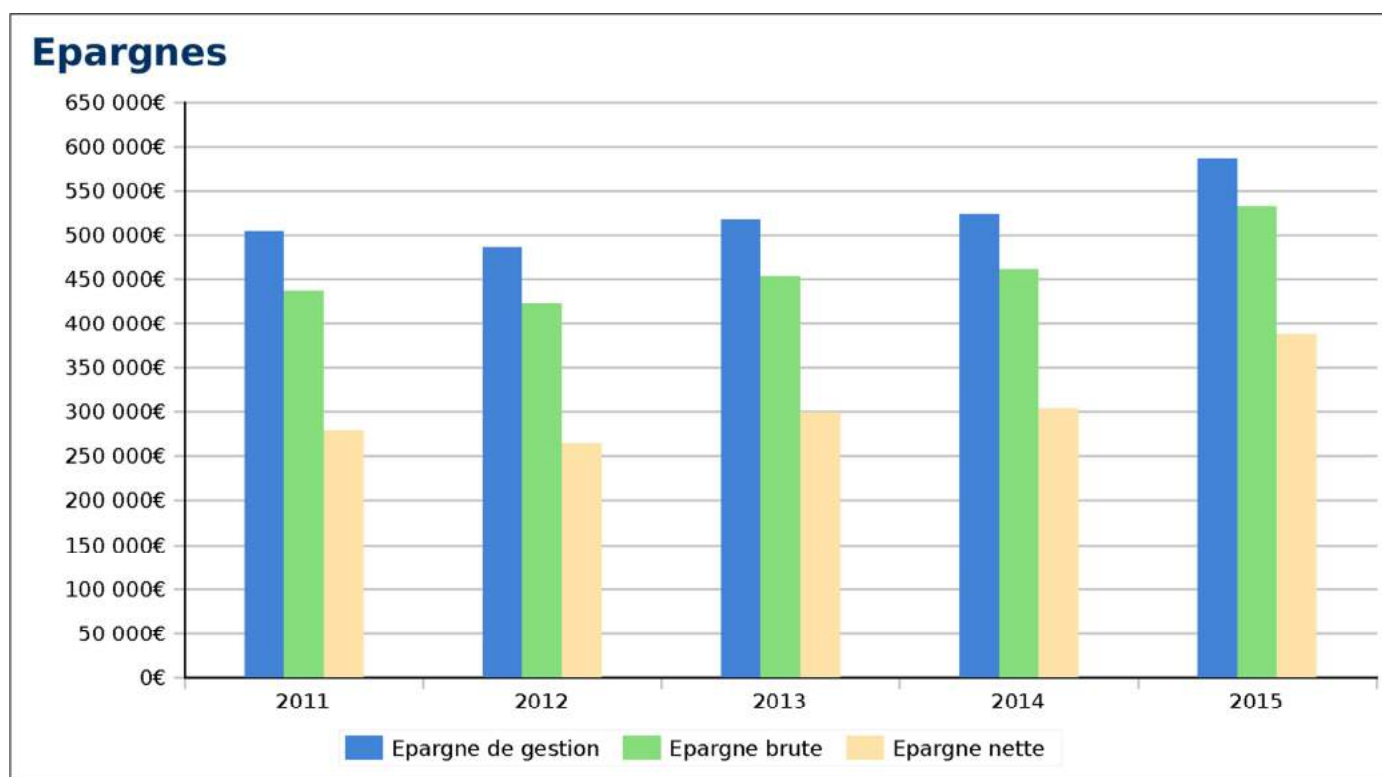
Epargne de gestion = Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette.

Epargne brute = Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. L'épargne brute représente le socle de la richesse financière.

Epargne nette = Epargne brute ôtée du remboursement du capital de la dette. L'épargne nette permet de mesurer l'équilibre annuel. Une épargne nette négative illustre une santé financière dégradée.

L'épargne nette est la somme que l'on peut investir par l'autofinancement.

	2011	2012	2013	2014	2015
Recettes de fonctionnement	1 915 351	1 892 871	2 019 192	2 040 884	2 058 988
Epargne de gestion	505 079	485 986	518 078	523 637	586 782
Epargne brute	436 975	422 716	453 353	461 514	532 707
<i>Taux d'épargne brute (en %)</i>	22,91 %	22,36 %	22,47 %	23,36 %	26,07 %
Epargne nette	278 777	264 536	299 300	303 199	387 465

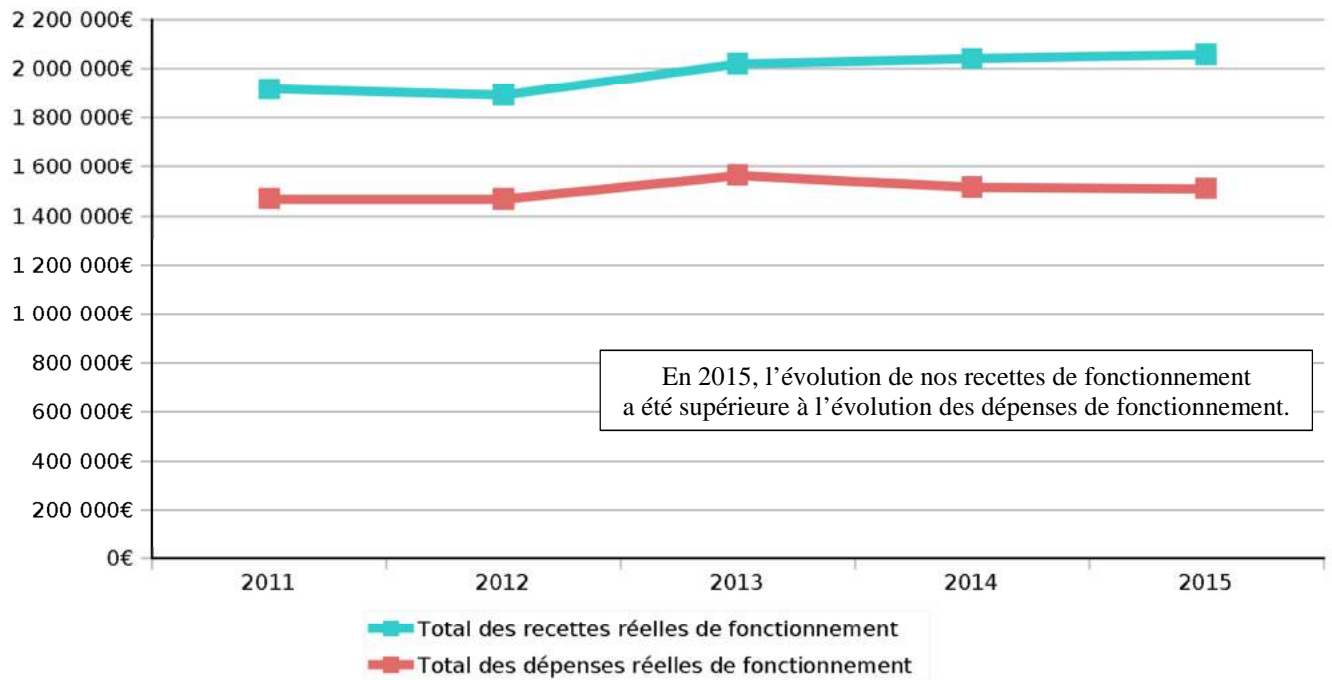


2.2 - Effet de ciseau

	2011	2012	2013	2014	2015
Recettes de fonctionnement	1 915 351	1 892 871	2 019 192	2 040 884	2 058 988
Dépenses de fonctionnement	1 470 004	1 467 620	1 563 839	1 514 371	1 510 781

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des dépenses et des recettes en valeur euro.

Effet de ciseau

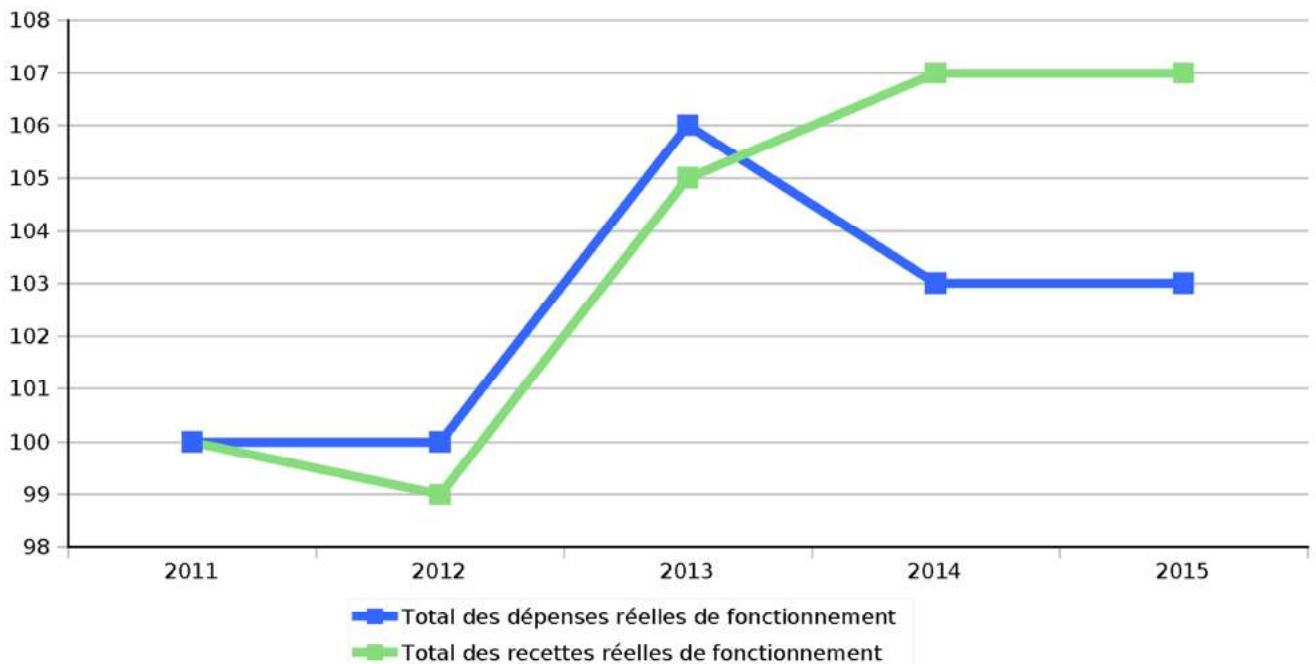


Ce graphique illustre l'effet de ciseau, il met en évidence la dynamique des recettes par rapport à la dynamique des dépenses. Les recettes ou dépenses exceptionnelles sont comptabilisées et sont de nature à faire varier les agrégats d'une année sur l'autre. Le delta entre recettes et dépenses ainsi mis en évidence nourrit la section d'investissement. Il permet alors de financer les dépenses d'équipement ou de se désendetter.

2.3 - Dynamisme des recettes et dépenses de fonctionnement

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des dépenses et des recettes en base 100.

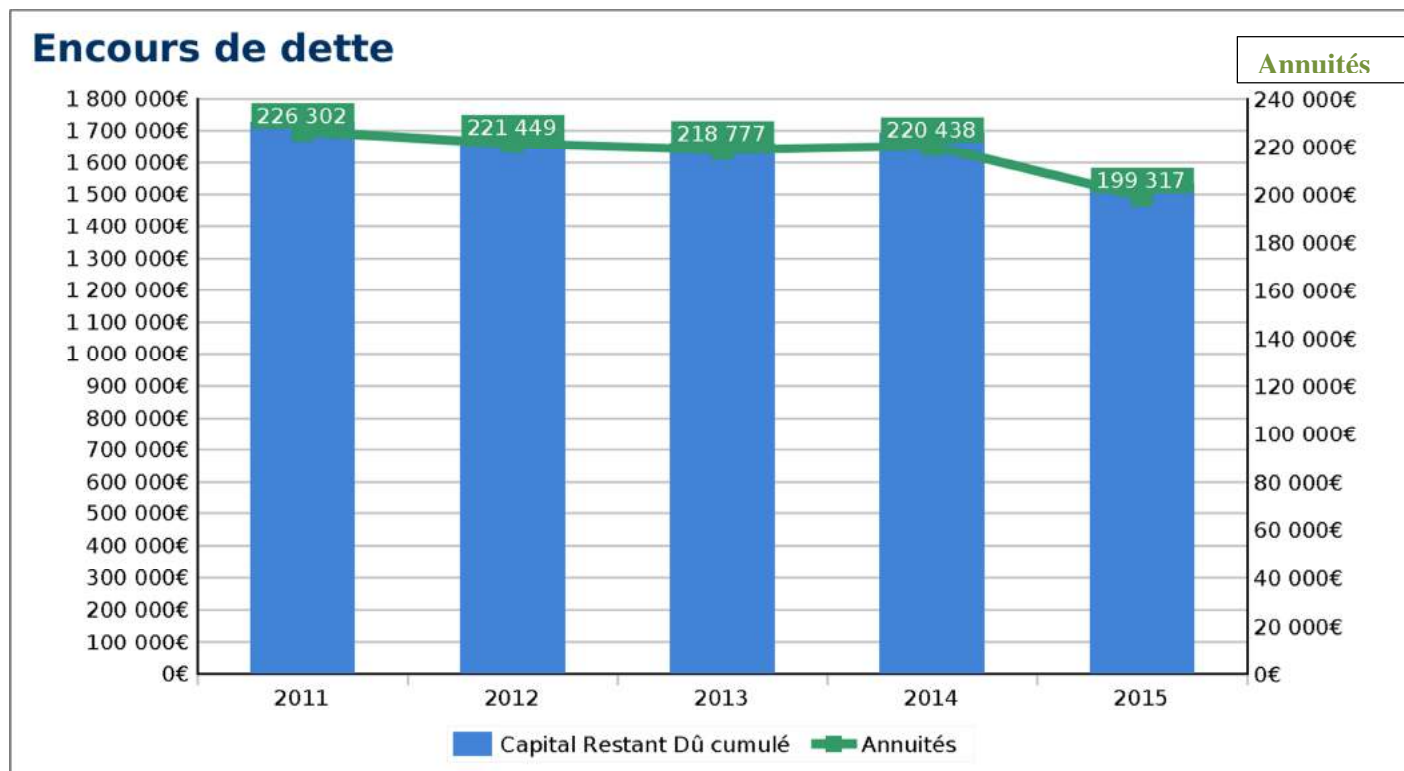
Evolution des dépenses et des recettes



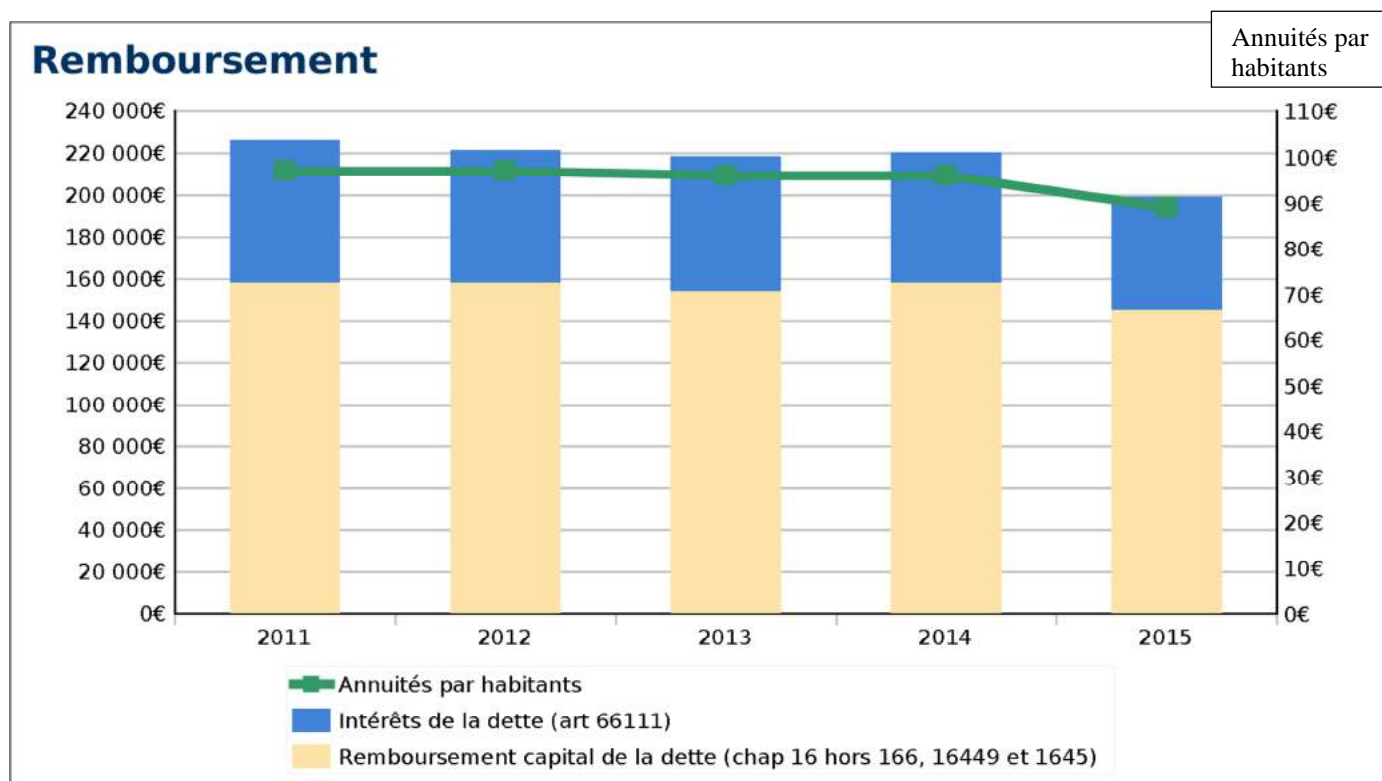
3 - LE NIVEAU DE L'ENDETTEMENT

3.1 - Encours de dette et annuité

	2011	2012	2013	2014	2015
Capital Restant Dû (au 01/01)	1 727 316	1 669 119	1 661 960	1 693 005	1 534 690
Evolution en %	69,32 %	-3,37 %	-0,43 %	1,87 %	-9,35 %
Annuités	226 302	221 449	218 777	220 438	199 317
Evolution en %	24,83 %	-2,14 %	-1,21 %	0,76 %	-9,58 %



Le graphique ci-dessous permet de lire directement l'évolution du remboursement du capital et des intérêts de la dette sur toute la période. L'échelle de droite enregistre la variation de l'annuité de la dette par habitant.

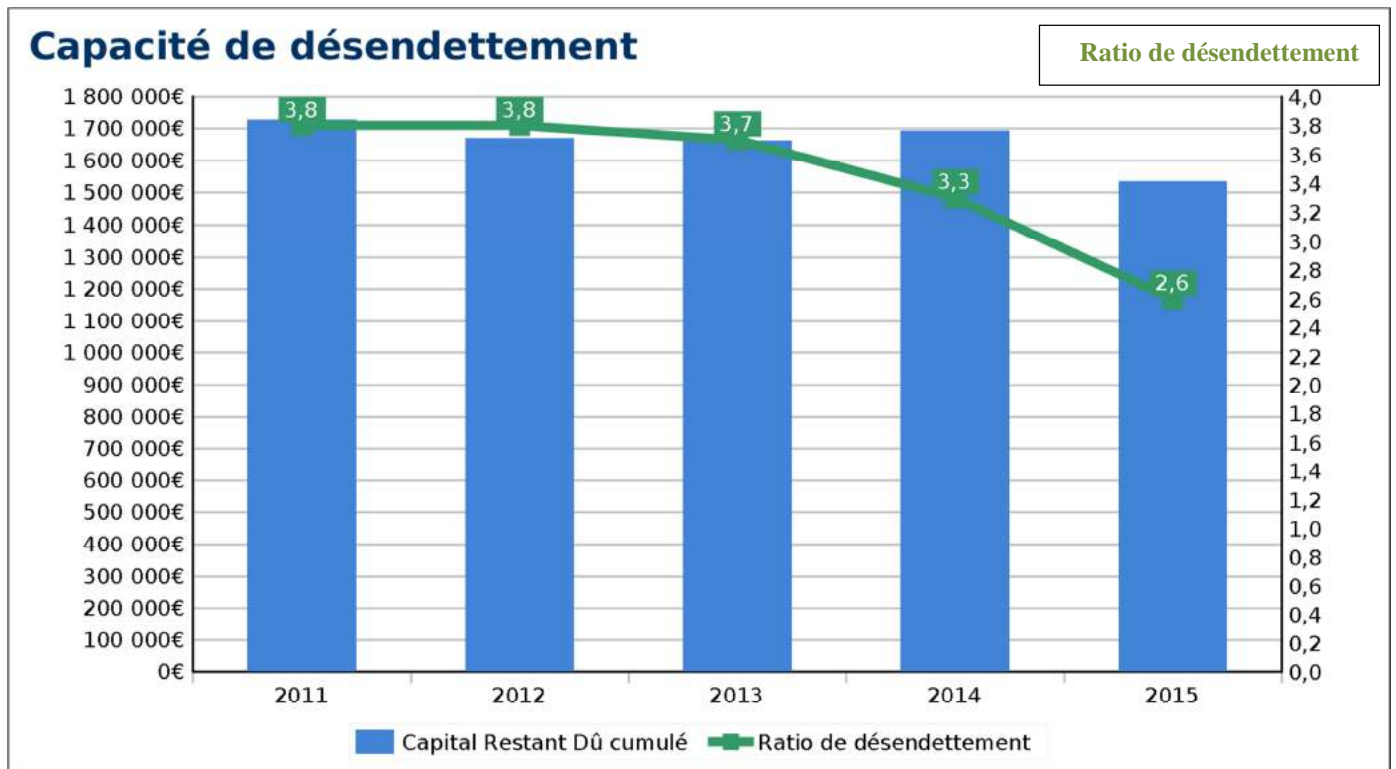


Les mouvements revolving inscrits au 16449 ne sont pas pris en compte dans l'annuité ainsi que les mouvements au compte 166 et 1645

3.2 - Ratio de désendettement

Le ratio de désendettement détermine le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre totalement sa dette par mobilisation et affectation en totalité de son épargne brute annuelle. Il se calcule selon la règle suivante : encours de dette au 31 décembre de l'année budgétaire en cours / épargne brute de l'année en cours.

	2011	2012	2013	2014	2015
Ratio de désendettement	3,8 ans	3,8 ans	3,7 ans	3,3 ans	2,6 ans



4 - LA FISCALITE DIRECTE

4.1 - Les taux et les produits fiscaux

Les taux fiscaux

	Taux de CFE (ex TP)	Taux taxe d'habitation	Taux taxe foncière sur le bâti	Taux taxe foncière sur le non bâti
2011	16,08 %	16,73 %	17,29 %	54,68 %
2012	16,08 %	16,73 %	17,29 %	54,68 %
2013	16,08 %	16,73 %	17,29 %	54,68 %
2014	0 %	16,73 %	17,29 %	54,68 %
2015	0 %	16,73 %	17,29 %	54,68 %

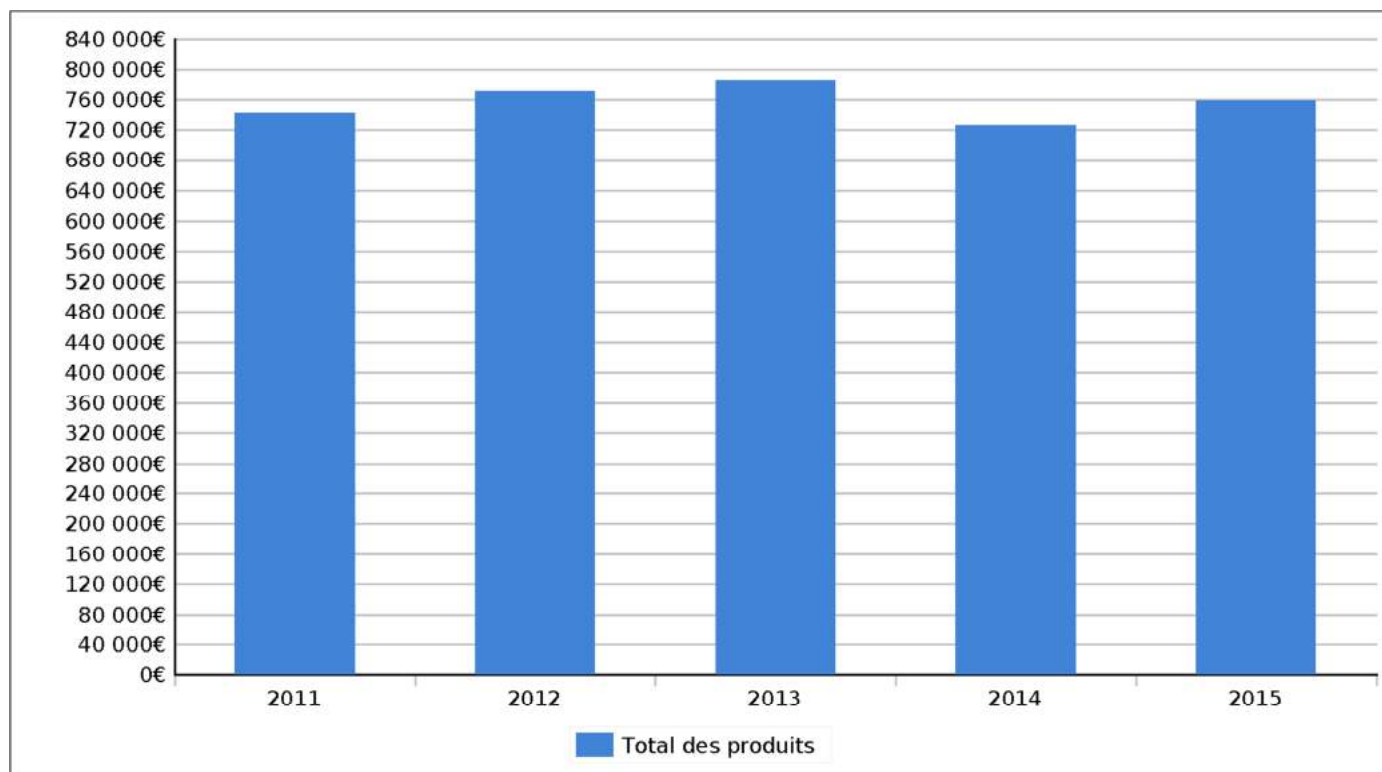
Evolution

	Evolution du taux CFE	Evolution du taux de TH	Evolution du taux de TFB	Evolution du taux de TFNB
2011	0	62,27 %	0 %	4,85 %
2012	0 %	0 %	0 %	0 %
2013	-0 %	0 %	0 %	0 %
2014	-100 %	0 %	0 %	0 %
2015	0	0 %	0 %	0 %

Les produits fiscaux

Le total des produits de la fiscalité directe s'est établi à 742 753 en 2011 et à 759 031 en 2015

	2011	2012	2013	2014	2015
Produit de la CFE	70 756	70 817	70 974	0	0
Produit de la TH	340 108	354 169	365 516	372 180	372 180
Produit de la TFB	296 323	304 638	313 272	318 475	318 475
Produit de la TFNB	32 684	33 640	33 950	34 172	34 172
Rôles supplémentaires	2 882	7 913	2 035	1 650	34 204
Total des produits	742 753	771 177	785 747	726 477	759 031

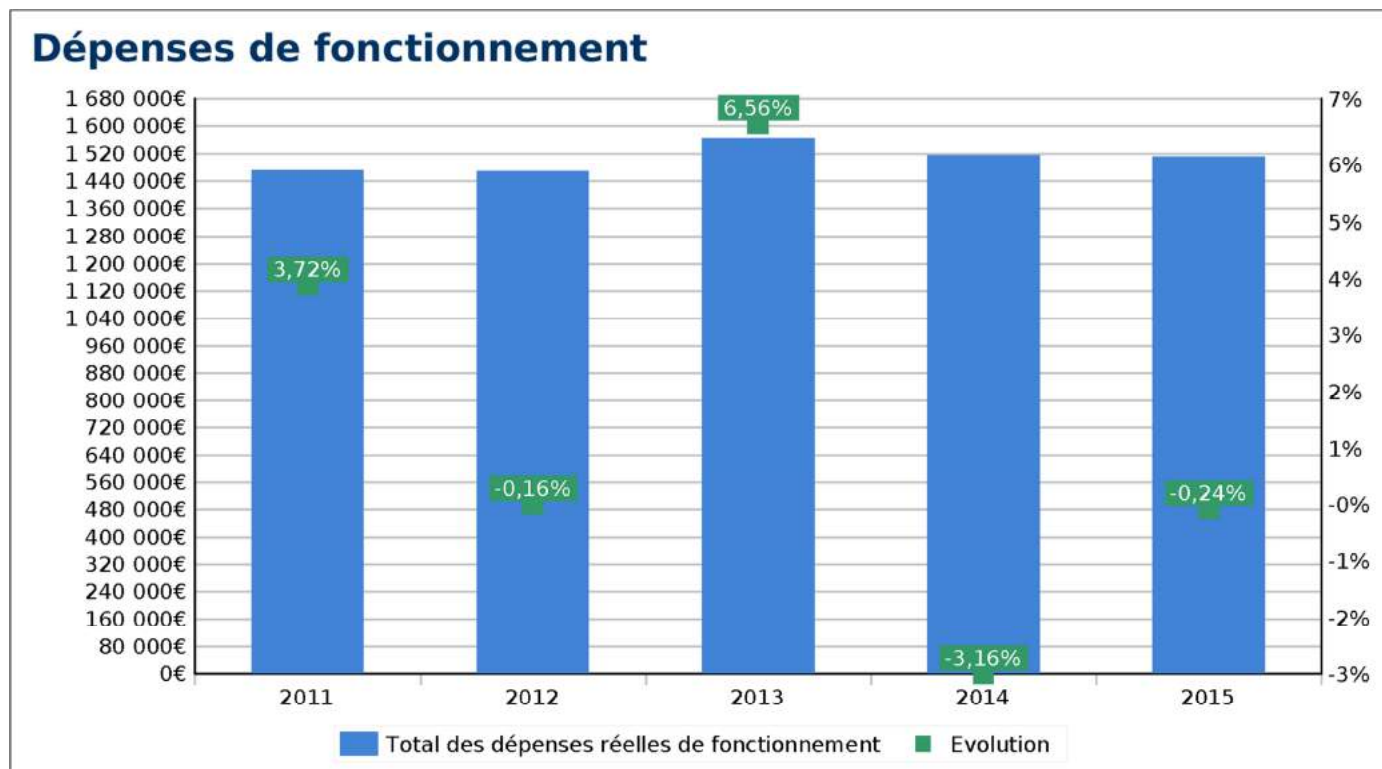


5 - LES DEPENSES

5.1 - Les dépenses de fonctionnement

	2011	2012	2013	2014	2015
Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 470 004	1 467 620	1 563 839	1 514 371	1 510 781
Evolution en %	3,72 %	-0,16 %	6,56 %	-3,16 %	-0,24 %
Charges de personnel et frais assimilés (chap 012)	738 032	714 369	755 252	768 256	788 504
Evolution en %	0,97 %	-3,21 %	5,72 %	1,72 %	2,64 %
Charges à caractère général (chap 011)	369 007	416 848	434 733	419 005	408 627
Evolution en %	-7,41 %	12,96 %	4,29 %	-3,62 %	-2,48 %
Contingents et participations obligatoires (art 655)	211 972	173 252	196 723	189 362	163 618
Evolution en %	17,84 %	-18,27 %	13,55 %	-3,74 %	-13,59 %
Subventions versées (art 657)	31 640	23 180	27 835	19 750	25 048
Evolution en %	40,37 %	-26,74 %	20,08 %	-29,05 %	26,83 %
Autres charges de gestion courante (art 65 hors 655 et 657)	48 799	49 549	67 496	52 232	52 427
Evolution en %	10,36 %	1,54 %	36,22 %	-22,61 %	0,37 %
Intérêts de la dette (art 66111)	68 104	63 270	64 725	62 123	54 075
Evolution en %	72,63 %	-7,1 %	2,3 %	-4,02 %	-12,95 %
Autres dépenses	2 450	26 626	16 538	2 836	17 936
Evolution en %	84,16 %	986,84 %	-37,89 %	-82,85 %	532,49 %
Atténuation de Produits	0	526	536	807	545
Evolution en %	-100 %	0	1,9 %	50,56 %	-32,47 %

Les "Autres dépenses" prennent notamment en compte les intérêts courus non échus (ICNE), les autres charges financières (autres articles chap. 66) et les charges exceptionnelles (chap. 67).

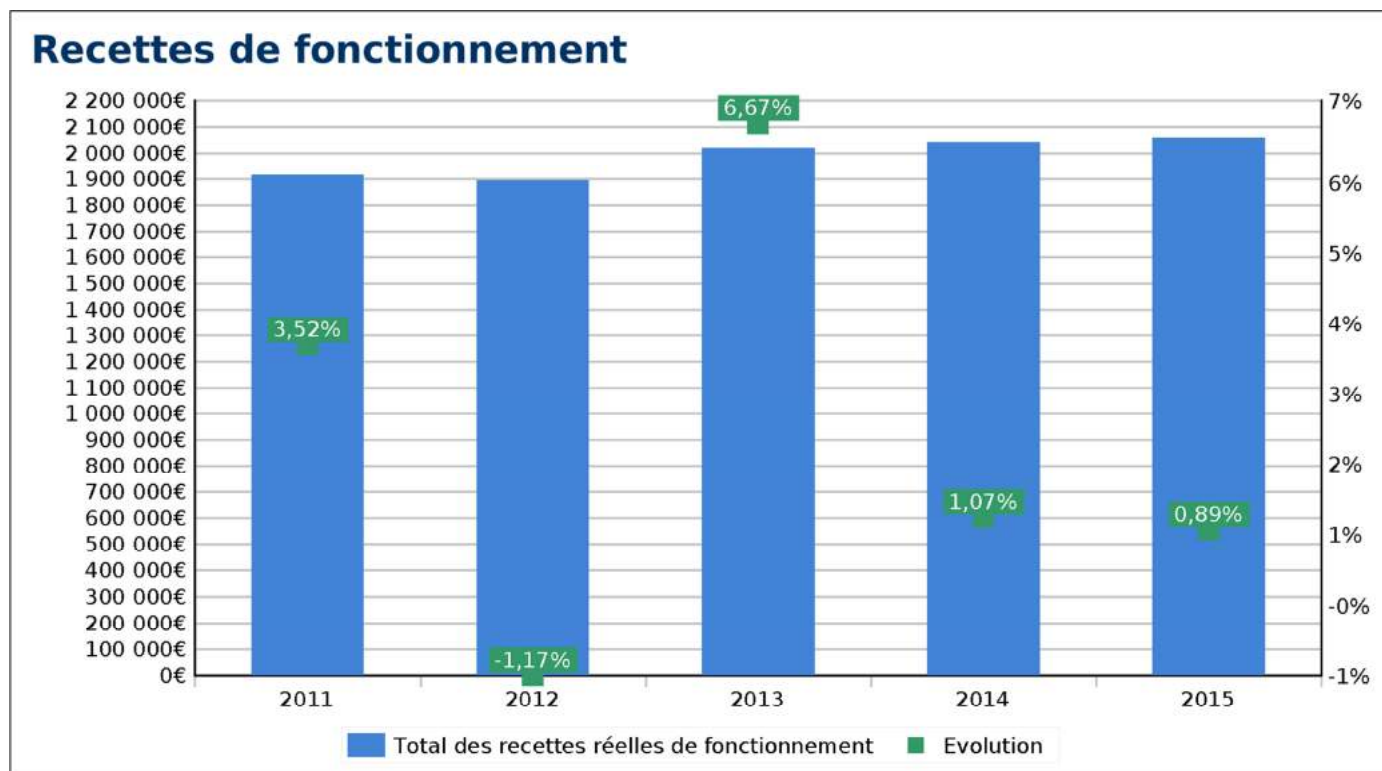


6 - LES RECETTES

6.1 - Les recettes de fonctionnement

	2011	2012	2013	2014	2015
Total des recettes réelles de fonctionnement	1 915 351	1 892 871	2 019 192	2 040 884	2 058 988
Evolution en %	3,52 %	-1,17 %	6,67 %	1,07 %	0,89 %
Produit des contributions directes (art 73111)	742 752	771 176	785 747	726 477	759 031
Evolution en %	-8,03 %	3,83 %	1,89 %	-7,54 %	4,48 %
Fiscalité indirecte	85 983	87 289	145 154	373 490	385 160
Evolution en %	1,04 %	1,52 %	66,29 %	157,31 %	3,12 %
Dotations	707 109	709 955	724 580	607 524	599 298
Evolution en %	-5,84 %	0,4 %	2,06 %	-16,16 %	-1,35 %
Atténuation de charges (chap 013)	29 338	17 999	23 699	25 311	20 411
Evolution en %	192,53 %	-38,65 %	31,67 %	6,8 %	-19,36 %
Fiscalité transférée	112 618	104 782	111 691	16 475	16 475
Evolution en %	0	-6,96 %	6,59 %	-85,25 %	0 %
Autres recettes	237 551	201 671	228 321	291 607	278 613
Evolution en %	20,83 %	-15,1 %	13,21 %	27,72 %	-4,46 %

La ligne "Autres recettes" comprend les produits des services (chapitre 70), les autres produits de gestion courante du chapitre 75 ainsi que l'ensemble des autres recettes d'exploitations constituées des produits financiers (chapitre 76), du chapitre 77 et des recettes diverses.



8 - LES RATIOS

Ci-dessous le tableau des ratios obligatoires issus de la loi A.T.R

	2011	2012	2013	2014	2015
Ratio 1	631	641	683	661	674
Ratio 2	319	337	343	317	339
Ratio 3	822	827	882	891	918
Ratio 4	494	158	357	105	392
Ratio 5	673	660	658	670	620
Ratio 6	257	263	263	221	219
Ratio 7	50,21 %	48,68 %	48,29 %	50,73 %	52,19 %
Ratio 9	85,01 %	85,89 %	85,08 %	81,96 %	80,43 %
Ratio 10	60,07 %	19,08 %	40,52 %	11,75 %	42,65 %
Ratio 11	87,14 %	85,11 %	83,84 %	75,64 %	67,48 %

Ratio 1= Dépenses réelles de fonctionnement / population

Ratio 2= Produit des impositions directes / population

Ratio 3= Recettes réelles de fonctionnement / population

Ratio 4= Dépenses d'équipement brut / population

Ratio 5= Encours de la dette / population

Ratio 6= Dotation globale de fonctionnement / population

Ratio 7= Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement

Ratio 9= Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement

Ratio 10= Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement

Ratio 11= Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement

Ce document est préparé par l'équipe Consultants de Finance active. Il contient des informations et analyses propres à Finance active, établies à l'intention exclusive de ses destinataires : à ce titre toute divulgation, utilisation, diffusion ou reproduction (totale ou partielle) du document ou des informations qu'il contient doit être préalablement autorisée par Finance active. Les informations contenues et les opinions exprimées qui en découlent, ne sauraient engager la responsabilité de leurs auteurs ou de Finance active. Elles sont transmises à titre d'assistance et ne sauraient en aucune manière engager la responsabilité de Finance active.